

### ARRÊTÉ RELATIF À LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

#### Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article R. 2225-4;

Vu l'arrêté ministériel du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-0009 du 23 février 2017 portant règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie ;

Vu la délibération du Conseil de Communauté du Grand Annecy n°2017-03 du 13 janvier 2017, fixant le périmètre de compétences du Grand Annecy et retenant notamment, au titre des compétences supplémentaires, la défense extérieure contre l'incendie.

## ARRÊTE

### ARTICLE 1 – GÉNÉRALITÉS

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer l'alimentation en eau des engins ou matériels de lutte contre l'incendie, par l'intermédiaire de points d'eau incendie (PEI) identifiés à cet effet.

La délibération du Conseil de Communauté du Grand Annecy n°2017-03 du 13 janvier 2017 définit les compétences du Grand Annecy, notamment en matière de DECI. Le Grand Annecy est compétent en tant que service public de DECI et les maires des communes conservent leur pouvoir de police de la DECI.

Conformément au règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie sus-visé, le présent arrêté a pour objet d'identifier les risques à prendre en compte à l'échelle du territoire et les besoins en eau pour y répondre.

Il fixe la liste des PEI qui participent à la défense extérieure contre l'incendie publique sur la commune.

### ARTICLE 2 – RISQUE À PRENDRE EN COMPTE DANS LE CADRE DE LA DECI

Le règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) détermine des besoins en eau et l'espacement des points d'eau en fonction du type de risque.

Les grilles de couverture figurant en annexe du RDDECI détaillent l'estimation des besoins en eau pour chaque type de risque :

- Les habitations,
- Les zones d'activités économiques,
- Les exploitations agricoles
- Les établissements industriels et artisanaux,
- Les établissements recevant du public (ERP),
- Les constructions et installations diverses.

### ARTICLE 3 – ÉTAT DES POINTS D'EAU INCENDIE

La liste des points d'eau incendie qui participent à la défense extérieure contre l'incendie publique est annexée au présent arrêté.

Le présent arrêté fixe pour chaque point d'eau incendie les caractéristiques suivantes :

- Son numéro d'identification fourni par le SDIS74,
- Son numéro de référence attribué par le service de défense extérieure contre l'incendie,
- Sa localisation sous forme de coordonnées géographiques (Lambert 93) et son adresse,
- Son statut (public ou privé),
- Sa participation à la DECI publique (oui ou non),
- Son type (PI150, PI100, PI65, BI100, ...),

- Ses performances attendues au regard du risque qu'il défend (valeur de référence),
- Le cas échéant, des caractéristiques techniques particulières, comme par exemple, la manœuvre de vannes au niveau des réserves incendies des châteaux d'eau.

# ARTICLE 4 – INFORMATION RÉCIPROQUE DE L'AUTORITÉ DE POLICE, DU SERVICE DE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE ET DU SDIS DE LA HAUTE-SAVOIE

La création d'un point d'eau incendie et/ou la modification d'une des caractéristiques mentionnées à l'article 2 font systématiquement l'objet d'un procès-verbal de réception réalisé conjointement entre le service public de DECI (Grand Annecy) et le SDIS. Ce procès-verbal est conservé par le service de défense extérieure contre l'incendie. Une copie est transmise au SDIS de la Haute-Savoie qui est chargé de la mise à jour de la base de données départementale des points d'eau incendie ainsi qu'à l'autorité de police.

La suppression d'un point d'eau incendie fait l'objet d'une information obligatoire du SDIS de la Haute-Savoie pour assurer la mise à jour de la base de données départementale des points d'eau incendie ainsi que de l'autorité de police.

## <u>ARTICLE 5 – MAINTENANCE, ENTRETIEN ET CONTRÔLE TECHNIQUE DES POINTS D'EAU INCENDIE</u>

L'aménagement, l'entretien et la maintenance des points d'eau incendie publics sont à la charge du service de défense extérieure contre l'incendie.

Ce service a la charge de procéder ou faire procéder aux contrôles techniques périodiques des points d'eau incendie publics ainsi que ceux qui font l'objet d'une convention avec des propriétaires privés.

Ces contrôles sont réalisés en complémentarité avec les reconnaissances opérationnelles assurées par le SDIS de la Haute-Savoie, à sa charge. Les tournées de contrôles du SDIS et du Grand Annecy sont organisées sur une période de deux ans, permettant ainsi à chaque entité de voir l'ensemble des poteaux sur cette période.

Les opérations de maintenance, d'entretien et de contrôle technique des points d'eau incendie privés qui ne participent pas à la défense extérieure contre l'incendie publique, sont réalisées par leur(s) propriétaire(s), à leur charge, dans les conditions fixées par le règlement départemental sus-visé.

Le service de DECI centralise les résultats des contrôles techniques de l'ensemble des points d'eau incendie publics et privés du territoire. Ces résultats sont transmis annuellement, avant le 31 décembre de l'année en cours, au SDIS de la Haute-Savoie dans les conditions fixées par le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie.

Une copie de ces résultats est accessible à l'autorité de police.

# ARTICLE 6 – GESTION DES SITUATIONS DE CARENCE DE LA DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le SDIS de la Haute-Savoie est informé par le service public de DECI, dès que possible, de l'indisponibilité permanente ou temporaire des points d'eau incendie.

Cette indisponibilité peut être programmée dans le cadre d'actions de maintenance de points d'eau incendie ou du réseau d'alimentation en eau potable par exemple, ou inopinée en cas de défaillance accidentelle.

Dans tous les cas, l'information est transmise au SDIS de la Haute-Savoie, par voie électronique aux adresses indiquées sur le modèle fourni par le SDIS (ctra.codis@sdis74.fr; gba.prevision@sdis74.fr; annecy.prevision@sdis74.fr)

Cette information comporte:

- La liste des points d'eau incendie indisponibles, avec pour chaque PEI l'identification par le numéro SDIS,
- La date de début d'indisponibilité,
- Le motif d'indisponibilité,
- La date de remise en fonction prévisible.

Une information, adressée à la même adresse électronique, signale la remise en disponibilité des points d'eau incendie.

## ARTICLE 7 – AUTO-DÉFENSE INCENDIE (paragraphe 2.2.3 du RDDECI)

Sur la commune d'Argonay les bâtiments suivants sont concernés par l'auto-défense incendie :

- Parcelle AE0170
- Parcelle AD0215

#### ARTICLE 8 – UTILISATIONS ANNEXES DES POINTS D'EAU INCENDIE

L'utilisation des poteaux incendie est strictement réservée au service de l'eau et au service d'incendie et de secours. Aucune autre utilisation n'est autorisée.

## ARTICLE 9 – MODALITÉS DE MISE À JOUR DU PRÉSENT ARRÊTÉ

Le présent arrêté est mis à jour sur l'initiative de l'autorité de police lorsque l'évolution des règles qui l'encadrent le justifie.

L'annexe relative à la liste des points d'eau incendie est actualisée par l'autorité de police sur l'initiative du service de défense extérieure contre l'incendie à chaque modification de la défense extérieure contre l'incendie (création, modification ou suppression de PEI), ou au moins une fois par an.

### **ARTICLE 10 - RECOURS**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire d'ARGONAY dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun BP 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois :

- à compter de la notification de l'arrêté ou de sa date d'affichage ou
- à compter de la réponse de la commune d'ARGONAY si un recours gracieux a été préalablement déposé.

### **ARTICLE 11: NOTIFICATION**

Le présent arrêté sera transmis au Préfet de la Haute-Savoie, au président du Grand Annecy et une copie sera adressée au SDIS de la Haute-Savoie.

Annexe : liste des points d'eau incendie

Le Maire certifie le caractère exécutoire

de cet acte compte-tenu de sa:

- télétransmission en Préfecture le 271/2022

- mise en ligne le) 9711012022 - notification dérice Generale

des Services verine GRANCHAMP Fait à Argonay, le 21 octobre 2022 Le Maire,

Gilles FRANÇOIS

Liste des Points d'Eau Incendie Commune d'Argonay

ä																									
CARACTERISTIQUE PARTICULIERE													*												
VALEUR DE REFERENCE	09	09	09	09	09	09	09	09	09	30	09	09	09	09	09	09	09	09	09	09	30	30	09	09	09
STATUT	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public	Public
COMPLEMENT ADRESSE	(au bout de l'impasse)	(à côté de SUPERJET)		(au bout)	R.D 1203 (près de la Régie Electricité)	( ZAC des Contamines)	( ZAC des Contamines)	( Devant l'immeuble derrière muret)	Croisement Chemin du Fier	(près de l'entrée Ets MAURIS)	(près de la scierie )								Croisement Impasse du Nant			(au bout)	Croisement Impasse du Mont Baron		Croisement Impasse du Crêt Charlet
ADRESSE	IMP DES PRES D'EN BAS	RTE DE L'AIGLIERE	IMP DES FRENES	RTE DE L'AIGLIERE	AV MARCEL DASSAULT	RTE DES CONTAMINES	RTE DES CONTAMINES	RTE DES CONTAMINES	RTE DE GRUYERE	CHE DU FIER	RTE DE VILLAZ	RTE DU CHAMP DE LA DONNE	IMP DES CEZES	RTE DES HAUTS DE MENTHONNEX	RTE DE LA VOUETTAZ	RTE DES MENTHONNEX	RTE DES MENTHONNEX	IMP DE MAGIE	RTE DE MAGIE	IMP DE LA CLOSERIE	RTE DE MAGIE				
Y (L93)	6542209	6542242 RTE	6542310 IMP	6542320	6542849	6542930	6543023 RTE	6543149	6543374	6543116	6544578	6544301	6544283 IMP	6544068 RTE	6543955 RTE	6543800 RTE	6543729	6543766	6544128	6543908 RTE	6543790 RTE	6543655 IMP	6543554	6543496 IMP	6543390 RTE
X (L93)	942944	943256	943361	943487	943901	944115	944237	944342	944567	944536	945154	944594	944490	944217	944160	944141	944163	944148	944507	944311	944267	944261	944138	944174	944046
TYPE	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100	PIN 100
NUMERO	A01	A02	A03	A04	A05	A05BIS	A05TER	A06	A07	A09	A12	A13	A13BIS	A14	A15	A15BIS	A15QTER	A15TER	A16	A18	A19	A20	A21	A22	A23
sias ai	65884	65883	66101	80357	64302	79782	82677	81138	64304	64306	82671	64309	109786	64310	64311	109767	109766	109769	79656	64312	75002	64750	65853	65852	64318

Liste des Points d'Eau Incendie Commune d'Argonay

SIQS QI	NUMERO	TYPE	(163) X	Y (193)	ADRESSE	COMPLEMENT ADRESSE	STATUT	VALEUR DE REFERENCE	VALEUR DE CARACTERISTIQUE REFERENCE PARTICULIERE
65788	A24	PIN 100	944140	6543305	RTE DU PRESIDENT LAVY	Croisement Route des Jouvenons	Public	09	
68789	A25	PIN 65	944174	6543408	ALL DE BELLEVUE	( vers le milieu)	Public	30	
65854	A26	PIN 100	944293	6543586 IMP	IMP DU PRE DU BUISSON		Public	30	
64317	A27	PIN 100	943924	6543304 IMP	IMP DES SAPINS	Impasse des Sapins ( vers le milieu )	Public	09	
75001	A28	PIN 100	943880	6543203	RTE DU PRESIDENT LAVY	Route du Président Lavy ( près du 760)	Public	09	
81139	A29	PIN 100	943663	6543168	RTE DU PRESIDENT LAVY	600 Route du Président Lavy	Public	09	
117517	A29BIS	PIN 100	943727	6543256	IMP DU LANFONNET	Impasse du Lanfonnet	Public	9	
64314	A31	PIN 100	943618	6543268	RTE DES MENTHONNEX	Route des Menthonnex/ Impasse des Vignes	Public	09	
117518	A31BIS	PIN 100	943860	6543404	IMP DE LA TOURNETTE	Impasse de la Tournette	Public	9	
6282312	A32	PIN 100	943625	6543418	IMP DES VIGNES		Public	09	
81438	A32BIS	PIN 100	943901	6543547	RTE DES MENTHONNEX	Route des Menthonnex ( devant le CRF )	Public	09	
64313	A33	PIN 100	944049	6543604	RTE DES MENTHONNEX	Angle Route de Menthonnex/ Route de la clinique	Public	09	
65882	A34	PIN 100	944023	6543715	RTE DE LA CLINIQUE	Clinique d'Argonay (Coté droit)	Public	09	
65790	A35	PIN 100	943643	6543018	RTE DE SOUS CONVERS	Route de la lenchère/Route de Sous Convers	Public	09	
6282649	A35BIS	PIN 100	943884	6543097	RTE DE LA LENCHERE	Route de la Lenchère	Public	09	
65848	9£8	PIN 100	943419	6543029	RTE DE SOUS CONVERS	Route de Sous Convers/ Route des Convers	Public	60	
79947	A37	PIN 100	943447	6543228	RTE DU PRESIDENT LAVY	Route des Convers/ Route du Président Lavy	Public	09	
						devant l ecole			

Liste des Points d'Eau Incendie Commune d'Argonay

SIOS OI	NUMERO	TYPE	X (L93)	Y (L93)	ADRESSE	COMPLEMENT ADRESSE	STATUT	VALEUR DE REFERENCE	VALEUR DE CARACTERISTIQUE REFERENCE PARTICULIERE
65850	A38	PIN 100	943226	6543278	RTE DU GROS CHENE	Route du Président Lavy/ Route du Gros Chêne	Public	09	
65851	A39	PIN 100	943376	6543384	6543384 IMP DES SOURCES	78 Impasse des Sources	Public	30	
65849	A40	PIN 100	943266	6543051 IMP	IMP DU CHAMP DU CHENE	62 Impasse du Champ du Chêne	Public	09	
64752	A41	PIN 100	943568	6542863	ALL DES SITTELLES	85 Allée des Sitelles	Public	09	
64245	A42	PIN 100	943712	6542913	6542913 IMP DE L'ADRET	Route de la baratte/ Impasse de l'Adret	Public	09	
66502	A43	PIN 100	943756	6542984 CHE	CHE DE LA FRUITIERE	Route de la Baratte/ Chemin de la Fruitière	Public	09	
64303	777	DIN 100	760110	6543000	STEAGAR A LAG STO	Route de la Baratte (50m		5	
		2	740416	5005+50	ה ור ה	devant service technique	rublic	9	
81137	A45	PIN 100	943871	6542954	ALL DES SYMPHORINES		Public	09	
64246	A46	PIN 100	943827	6542883	CHE DE LA FRUITIERE	Chemin de la Fruitière (face poste EDF)	Public	09	
64244	A47	PIN 100	943714	6542735	RTE DE LA BARATTE	R.D 1203 a l angle Route de la Baratte	Public	09	
66119	A48	PIN 100	943516	6542723	RTE DE CHAMP MOISI	Route de Champ Moisi (près du terrain de football)	Public	09	
66157	A49	PIN 100	943323	6542699	RTE DU PARMELAN	Route du Parmelan (derrière la salle polyvalente)	Public	09	
6281625	A49BIS	PIN 100	943199	6542669	RTE DU PARMELAN	Spa des Lys	Public	09	
66158	A50	PIN 100	943260	6542512	CHE DE SUR LE CRET	120 du chemin de Sur le Crêt	Public	09	
75003	A51	PIN 100	943170	6542841	RTE DES RIGOLES	Rue des Rigoles	Public	09	
6281624	A51BIS	PIN 100	943118	6542730	6542730 RTE DES RIGOLES	Kiné/ostéo	Public	09	
6281627	A51QTER	PIN 100	943232	6542870	6542870 RTE DES RIGOLES		Public	09	
6281626	A51TER	PIN 100	943327	6542925	6542925 RTE DES RIGOLES		Public	09	

Liste des Points d'Eau Incendie Commune d'Argonay

SIQS QI	NUMERO	TYPE	(E67) X	Y (L93)	ADRESSE	COMPLEMENT ADRESSE	STATUT	VALEUR DE REFERENCE	VALEUR DE CARACTERISTIQUE REFERENCE PARTICULIERE
66156	A52	PIN 100	942963	6542679	RTE DU PARMELAN	Route du Parmelan/ Route des Granges	Public	09	
66155	A53	PIN 100	943042	6542577	CHE DE LA BRUNE	90 du Chemin de la Brune	Public	09	
66102	A54	PIN 100	943143	6542527	RTE DES GRANGES	Route des Granges ( station de pompage)	Public	09	
81602	A55	PIN 100	942958	6542831	RTE DU BARIOZ	Angle Allée de la Sagine	Public	09	
						Route du Barioz ( au			
66159	A56	PIN 65	943005	6542828	RTE DU BARIOZ	dessous, à côté de la	Public	09	
						scierie)			
80353	A57	PIN 65	943065	6542978	CHE DES PRESSOUDS	205 Chemin du Pressous	Public	09	
						Route du Barioz (dans le			
64316	A58	PIN 100	943064	6543248	RTE DU BARIOZ	virage)	Public	09	
						devant hepad			
10363	AFOBIC	DIN 100	042025	722277	PTE DII BABIO7	Route du Barioz/ Allée de la	Public	9	
02034	Acobio	LIN TOO	242022	0343224		Seigneurie	a a a	3	
70662	A59	PIN 100	942829	6542594 IMP	IMP DES JABDINS	Route de Champ Farcon /	Public	09	
						Impasse des Jardins			
66162	A63	PIN 100	942824	6542499	RTE DE CHAMP FARCON	(au milieu parking immeuble)	Public	09	
66163	A64	PIN 100	942727	6542457	RTE DE CHAMP FARCON	Arrêt de bus	Public	09	
66114	A68	PIN 100	942538	6542547	RTE DE CHAMP FARCON	Route du Champ Farcon (parking des cars scolaires)	Public	30	
66115	A71	PIN 100	942458	6543036	IMP DE LA LECHERTE	Route de Pringy/ Impasse	Public	09	
66116	A72	PIN 100	942628	6543032	RTE DE PRINGY	Route de Pringy (à proximité Ets Brake France)	Public	09	
82954	A73	PIN 100	942701	6542887	IMP DES MARAIS	Route de Pringy/ Impasse des Marais	Public	09	
63693	A73BIS	PIN 100	942550	6542887	IMP DES MARAIS	Route de Montava/ Rue des Marais	Public	60	
75005	A74	PIN 100	942844	6542954	RTE DE MONTAVA	(au milieu)	Public	09	

Liste des Points d'Eau Incendie Commune d'Argonay

SIGS GI	NUMERO	TYPE	(F61) X	X (L93) Y (L93) ADRESSE	ADRESSE	COMPLEMENT ADRESSE	STATUT	VALEUR DE REFERENCE	VALEUR DE CARACTERISTIQUE REFERENCE PARTICULIERE
81561	A74BIS	PIN 100	942826	PIN 100   942826   6542847 ALL DE I	ALL DE L'AZOLLEE	( Les Algonelles)	Public	30	
75004	A75	PIN 100	942778	6543044	PIN 100   942778   6543044   RTE DE MONTAVA	Face OMRON	Public	09	